

## PROJET D'ÉTABLISSEMENT

2013 – 2016

Le présent projet d'établissement, élaboré sur la base de constats tirés du projet antérieur et des données chiffrées du tableau de bord établissement, est soumis à l'approbation du conseil d'Administration du collège Maroc-Huchepie lors de sa séance du 17 juin 2013.

Les réunions de l'équipe pédagogique des 3 avril et 6 mai 2013, la consultation des représentants des parents d'élèves le 23 mai 2013, ont permis de définir les axes et les objectifs ci-après exposés.

Les actions, détaillées au sein de chaque axe, ne sont pas limitativement fixées : certaines sont pérennes et engagées de longue date, d'autres ne sont envisagées qu'en fonction des opportunités qui se présentent au cours d'une année scolaire.

Dans tous les cas elles font l'objet de débats lors de la préparation de rentrée, ou à l'occasion d'Assemblées Générales des enseignants qui seront proposées à compter de l'année 2013-2014 au rythme d'une par trimestre.

Le projet d'établissement, en cohérence avec les orientations nationales et académiques, a vocation à mobiliser toutes les composantes du collège.

A ce titre, une réunion trimestrielle de travail conjoint équipe de direction / représentants des parents d'élèves pourra concourir à la mise en œuvre des actions décrites dans le présent projet.

Des documents annexes – listés ci-dessous – définissent les actions particulières :

Projet SEGPA.

Projet ULIS.

Projet de la Vie Scolaire.

Projet du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté.

Programme annuel d'Information sur l'Orientation.



## AXE 1 FAVORISER LA MAITRISE DU SOCLE COMMUN ET OBTENIR UNE ORIENTATION CHOISIE POUR TOUS.

### OBJECTIFS

2/4

- Faire évoluer l'évaluation : comment prendre en compte les progrès de l'élève dans l'évaluation ?
- Améliorer l'exploitation du LPC : utilisation en conseil de classe.
- Mise en place d'une liaison école-collège sur la base du LPC.
- Mise en place d'une liaison collège-lycée dès la classe de 4<sup>ème</sup>.
- Consolider l'existant en termes de programme d'information sur l'orientation.
- Poursuivre la politique de redoublements modérée et renforcer l'information sur les filières de lycée autres que les séries générales.
- Préserver les heures d'enseignement en classe de 3<sup>ème</sup> (limiter les perturbations).

### ACTIONS

Bilan de l'état de la validation du LPC à l'occasion des conseils de classe.

Mise à disposition pour les élèves du Livret sur l'espace e-lyco pour le suivi des acquis.

Réunion d'harmonisation avec les enseignants du 1<sup>er</sup> degré (fiche de liaison inter-cycle)

Programme annuel d'information sur l'orientation annexé au présent projet et réactualisation de la contractualisation avec le CIO de secteur.

Visites des lycées au 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année de 4<sup>ème</sup> et rencontres multiples des délégués de lycée et délégués du collège.

Mise en place des parcours en alternance (stages) pour les élèves de 4<sup>ème</sup> qui ont l'âge requis préconisé dans les textes réglementaires.

Favoriser la découverte des formations et des métiers (mini-stages, stages en milieu professionnel, ...) pour les élèves de 3<sup>ème</sup> qui rencontreront des soucis d'orientation (identification en fin de 4<sup>ème</sup>).

Analyser les réussites / résultats des élèves doublant des années précédentes.

Privilégier les actions de découverte (culturelle, orientation, ...) et les formations annexes (PSC1, informations CESC, ...) sur les niveaux 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>.

### INDICATEURS



## AXE 2 OUVERTURE LINGUISTIQUE ET CULTURELLE ET VALORISATION DES PARCOURS D'EXCELLENCE

### OBJECTIFS

3/4

- Tendre à la validation du niveau B1 en fin de 3<sup>ème</sup> (certification en langue).
- Préserver la possibilité pour les élèves de suivre au moins une option de leur choix.
- Développer l'offre en langue : bilangue, classe européenne.
- Offrir la possibilité d'un séjour de découverte linguistique au cours de la scolarité.
- Favoriser les actions de découverte culturelle (expos, ciné, ...)
- Assurer une continuité de l'histoire des Arts de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

### ACTIONS

Maintien de la diversité de l'offre de LV2.

Reconduire le projet d'ouverture d'une classe euro anglais, avec une DNL.

Consolider le projet langues en 5<sup>ème</sup>.

Utilisation des ressources locales sur le plan culturel et patrimonial (musées, expositions, sites, ...).

Engagement des élèves, en fonction des projets de classe, sur des concours à visée éducative (rallye maths, Hercules de l'histoire, prix des lecteurs,...) en mobilisant les fonds établissement pour pallier les difficultés.

Mise en place d'un plan pluriannuel de programmation des séjours pédagogiques à l'étranger, afin de garantir à chaque élève de pouvoir y participer au moins une fois quelque soit son option de langue.

Travailler en amont, avec les écoles de secteur, sur l'apprentissage de l'anglais en offrant les compétences du collège (EAP, ...).

### INDICATEURS



### AXE 3

## AMÉLIORER LA RÉUSSITE ET L'INTÉGRATION DES ELEVES EN DIFFICULTÉS, SOCIALEMENT DÉFAVORISÉS

#### OBJECTIFS

4/4

- Exploiter le CESC : le lieu d'une vision globale pour tous.
- Développer les actions d'intégration entre les diverses composantes de l'établissement par la pratique d'activités communes (séjour d'intégration, travail conjoint sur des expositions, des sorties, ...)
- Mutualiser les ressources humaines pour favoriser l'intégration (interventions croisées des enseignants PLC /PE).
- Favoriser le maintien des dispositifs de remédiation et d'approfondissement (AP, groupes de compétence en AP ou autres disciplines).
- Favoriser la connaissance de chaque entité du collège (ULIS, SEGPA, cycle ordinaire) par chaque élève.

#### ACTIONS

Organisation des groupes d'accompagnement en favorisant l'intervention conjointe des PE et des PLC. Identifier clairement des temps de concertation pour les enseignants intervenant sur ce dispositif.

Séjour d'intégration à l'entrée en 6<sup>ème</sup>, associant toutes les composantes de l'établissement.

Penser les sorties pédagogiques systématiquement par niveau.

Mobiliser les élèves des diverses structures au travers des activités proposées à tous au sein du collège : CESC, Association Sportive, Clubs, ...

Organiser la découverte systématique des lieux d'enseignements (ateliers, salles spécialisées) par chaque entité du collège.

Développer les actions initiées dans le cadre du CESC, en collaboration avec les parents d'élèves, les structures associatives (FSE, AS), et visant à concourir à l'amélioration du cadre de travail et du bien être des membres de la communauté éducative.

#### INDICATEURS